

Réf : AT/DO12/Sous-D. TEC/ /2023

A / Monsieur : EURL ILAFCOM
Gérant De l'entreprise : KHAMENE TOUFIK
ADRESSE : RUE DE LA ROCADE 59 N° A40

Objet : MISE EN DEMEURE

Projet : Travaux remplacement de réseau (ODN) HAY ESSILM EL MALABIOD

ODS N° : 96/2022 du 07/04/2022

Dans le cadre de l'assainissement des dossiers des travaux objets des ODS cités ci-dessus, il a été donné de constater que malgré nos maints rappels, ils n'ont pas toujours été facturé.

- A cet effet, je vous mis en demeure de transmettre le dossier de paiement dans un délai de 08 jours faute de quoi ils sont considérés par Algérie télécom comme classés définitivement et de ce fait ne pourront faire l'objet d'aucune réclamation de votre part.

25 DEC 2023
Le Directeur Opérationnel
Des Télécommunications / Tébessa
Le Directeur Opérationnel des Télécommunications
de Tébessa
Loukmane ALLAB

Accusé de réception

Je soussigne :représentant de l'entreprise :
certifié avoir reçu lele présent mise en demeure. Abondement

(Signature et cachet)

